

**AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2011 DE LA SOCIÉTÉ BLUE GREEN**  
*Golf Grand Lyon-Chassieu*

La CCSPL souhaite souligner la très bonne qualité du terrain de golf de Chassieu, appréciée par les joueurs et particulièrement adaptée en période de mauvais temps.

Concernant l'activité du délégataire, elle retient principalement les investissements engagés en 2011 qui ont enfin permis le démarrage des travaux de remise aux normes des vestiaires, attendus depuis 5 ans. Elle prend acte également des actions menées en matière de développement durable en vue d'améliorer la gestion de la consommation d'eau et de réduire encore le recours à l'utilisation de produits phytosanitaires.

Elle a également pris connaissance de l'absorption par le groupe SAUR de la société Blue Green et demande que la nouvelle direction soit plus vigilante aux investissements et actions à mener.

La commission alerte par ailleurs le Grand Lyon sur des difficultés de fidélisation des nouveaux joueurs, notamment des jeunes joueurs (18-25ans) en raison de tarifs d'abonnement supérieurs à ceux pratiqués par les golfs concurrents. Elle prend note du travail engagé par le délégataire pour proposer un tarif d'abonnement pour les 18-25ans plus attractif au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Elle estime qu'il est important que le Grand Lyon veille à la mission de service public de cet équipement et demande qu'une analyse comparative des tarifs à niveau de service équivalent soit effectuée par les services du Grand Lyon.

Enfin, la CCSPL demande au délégataire d'intégrer dans son rapport annuel un compte rendu des actions engagées afin d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de cet équipement.